

# COLLECTE ANNUELLE

## Résidus domestiques dangereux (RDD) et produits électroniques

**Samedi 26 mai 2018, de 9 h à 12 h**

### LES RDD ACCEPTÉS

Peintures, vernis, solvants, aérosols, colles, pesticides, engrais, batteries d'auto, piles, produits d'entretien ménager, bombones de propane ou de butane, produits pour piscine, huiles usées et filtres.

Et les autres produits portant un de ces icônes :



Corrosif



Explosif



Inflammable



Toxique

### LES PRODUITS ÉLECTRONIQUES ACCEPTÉS

Télévisions, radios, ordinateurs, tablettes, systèmes de son, lecteurs MP3 et de CD, téléphones fixes et portables, consoles de jeux, imprimantes, numériseurs et photocopieurs.

Liste complète des produits acceptés : [www.recyclermeselectroniques.ca/qc](http://www.recyclermeselectroniques.ca/qc)

### IMPORTANT:

Les RDD ne doivent jamais être jetés aux ordures ou dans les égouts, car ils peuvent polluer fortement l'environnement.

## POINTS DE COLLECTE

### À la caserne de pompier :

- Saint-Fulgence

### Aux hôtels de ville de :

- Bégin
- Saint-Ambroise
- Saint-Charles-de-Bourget
- Saint-David-de-Falardeau \*
- Sainte-Rose-du-Nord

### Aux écocentres de :

- L'Anse-Saint-Jean
- Saint-Honoré

### Aux garages municipaux de :

- Petit-Saguenay
- Rivière-Éternité
- Saint-Félix-d'Otis

### Au centre communautaire de :

- Larouche

*\* Collecte de RDD seulement, les produits électroniques sont collectés à l'écocentre.*



Toutes les municipalités de la MRC disposent désormais de boîtes permanentes où vous pouvez déposer, **durant toute l'année**, vos vieilles peintures et vos huiles usées. Informez-vous auprès de votre municipalité.